

DECISIONS DU CONSEIL

Extrait des décisions du Conseil communal du 12 mai 2020

Au cours de sa séance du 12 mai 2020, le Conseil a notamment :

VOTATIONS - ELECTIONS 2020

- informé que le Conseil d'Etat a pris la décision suivante pour les élections communales 2020 : elles auront lieu en juin 2020 pour les communes qui devaient instaurer un conseil général ou diminuer le nombre de conseillers communaux. Tenant compte de la crise sanitaire, le vote à l'urne du dimanche matin est annulé. Si les élections communales ne pouvaient pas avoir lieu en octobre et novembre 2020, elles seraient reportées en octobre 2021, car les élections au Conseil d'Etat et au Grand Conseil auraient lieu en mars 2021
- informé que les objets de la votation fédérale qui devait avoir lieu en mai 2020 seront reportés lors des votations fédérales de septembre 2020

COVID-19

- avalué les mesures d'assouplissement par divers communiqués internes et externes concernant le déconfinement et informé que la commune est à nouveau accessible selon les modalités définies

COMPTES 2019 MUNICIPALITE ET SERVICES INDUSTRIELS

- approuvé les comptes 2019 de la Municipalité et des Services industriels

URBANISME

- informé que dans le Plan directeur cantonal, la Confédération, par décision du 30 avril 2020, a approuvé les fiches préparées par le Canton du Valais concernant les hébergements touristiques, les campings et les installations éoliennes.
- informé que l'examen de la fiche consacrée aux zones de moyens a été suspendu dans l'attente de pouvoir satisfaire aux exigences posées par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

SERVICES INDUSTRIELS

- donné son accord de principe au projet d'autoroute solaire

SIGNALISATION

- accepté la proposition de signalisation au Chemin des Fleurs (panneau stop et pose d'un miroir) et au Chemin des Ecoliers (bordiers autorisés)

AGRICULTURE

- informé que le lien de TTH Fully SA pour le plan de traitement par hélicoptère sera inséré sur le site internet de la Commune.

POLICE

- décidé de maintenir l'opposition contre le déplacement de l'aire de transit pour les gens du voyage sur la commune de Martigny.

ALPAGE - BOURGEOISIE

- accepté d'offrir à la cabane de Sorniot 2 tables qui seront réalisées par le Triage forestier CDF

AGRICULTURE - VITICULTURE

- décidé d'acquérir deux vignes sur les parcelles N° 14406-14405, propriétés de M. Bertrand Evéquoz d'une surface totale de 3'721 m²
- pris acte de la subvention complémentaire de l'Office des améliorations structurelles pour la lutte contre le gel par aspersion dans le secteur du Grand-Blettay

COMMERCES ET ARTISANAT

- décidé d'allouer un bon d'une valeur de Fr. 25.- à chaque habitant de Fully, bon utilisable en une seule fois et valable dans les commerces locaux de la commune, à titre d'action solidaire. L'investissement correspond à un montant total de Fr. 250'000.- comprenant les frais annexes.

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

- informé qu'un courriel a été adressé à toutes les sociétés concernant la reprise des activités sportives.

BÂTIMENTS

- informé que le Département de l'économie et de la formation s'est déterminé concernant les travaux de rénovation de l'école du village, par décision du 30 avril 2020 et a confirmé un taux de principe de subvention de 30%
- décidé de poser des climatiseurs dans les pavillons scolaires

CONSTRUCTIONS

- autorisé les demandes suivantes :

Requérants: 2019-221 SPIV SA et Créa'Promo Sàrl, Rue de l'Eglise 44 – 1926 Fully

Objet: Démolition d'un cabanon existant et construction de deux habitations mitoyennes (Cette publication annule et remplace celle parue au BO n°51 du 20.12.2019)

Situation: Les Marais-Neufs, Route de Saillon, Folio 44, Parcelle No 7628, zone faible densité

Requérants : 2019-235 Bérard Valentin et Carron Bérard Marie, Ch. de l'Etray 36 – 1926 Fully

Objet : Construction d'une habitation individuelle avec pompe à chaleur air-eau extérieure et d'un local de rangement

Situation : La Clare de Mazembre, Chemin des Clares, Folio 49, Parcelle No 17050 (mutation en cours), zone faible densité

Requérant : 2020-13 Carron Bernard, Rue de la Fontaine 56 – 1926 Fully

Objet : Modification du système de chauffage par installation d'une pompe à chaleur air-eau extérieure

Situation : La Fontaine, Rue de la Fontaine, Folio 3, Parcelle No 2498, zone hameau

Requérants : 2019-207 Bruchez Jean-Baptiste et Céline, Buitonne 16 – 1926 Fully

Objet : Transformation d'une habitation individuelle

Situation : Buitonne, Buitonne, Folio 59, Parcelle No 8915 (mutation en cours), zone village

- délivré les permis d'habiter suivants :

Requérant : 35/12 et 113/17 Carron-Lugon Michel, Rte de Saillon 44 – 1926 Fully

Objet : Construction de 2 étages supplémentaires (3 appartements) sur exposition existante

Construction de 2 étages supplémentaires (4 appartements) sur exposition existante (modification des plans autorisés le 13.11.2012) - mise en conformité

Situation : Verdun, Route de Saillon, Folio 17, Parcelle No 5744, zone forte densité

Requérant : 2019-29 Nobs Bastien, Rte de la Solverse 29a – 1926 Fully

Objet : Démontage du bâtiment existant et construction d'une halle de stockage apicole

Situation : Etray, Chemin de l'Etray 2, Folio 38, Parcelle No 5119, zone moyenne densité Sud Rhône

Requérant : 221/12, 151/15, 137/18 IMMO-SIC SA c/o Cematech Sàrl, Ch. du Milieu 10 – 1920 Martigny

Objet : Construction d'ateliers-dépôts avec bureaux et logement (Modification des plans autorisés le 10.12.2013)

Changement d'affectation d'un dépôt en local de danse et installation de 2 containers (mise en conformité)

Situation : Etray, Chemin de l'Industrie 53, Folio 38, Parcelle No 5326, zone moyenne densité Sud Rhône

TRAVAUX PUBLICS - SECURITE ROUTIERE

- informé que plusieurs chantiers nécessitent une prorogation de crédit pour un montant global d'environ Fr. 170'000.-, ayant débuté en 2019 et étant terminés au printemps 2020 ; il s'agit du pont Gay, de la passerelle de Branson et le solde du pont Faïss

- accepté l'installation de potelets au carrefour du Chemin de l'Etray, mesure qui a été validée par les propriétaires du secteur
- autorisé Swisscom à réaliser des fouilles sur le territoire public, avec remise en état exigée et compensation financière pour les revêtements récents
- décidé de valider le choix des bureaux invités à soumissionner ainsi que les critères pour l'attribution du mandat de réfection de la Rue de la Poste

SERVICES INDUSTRIELS

- validé l'offre de l'entreprise Coutaz SA à Saint-Maurice concernant la réparation des panneaux solaires du cycle d'orientation
- attribué le mandat d'ingénieur civil pour le chantier de Verdana au bureau Géo2Rives SA à Riddes

CULTURE ET SPORTS

- décidé de maintenir la subvention accordée à Cellules poétiques pour la manifestation 2020 qui a été annulée, à titre de soutien

ECOLES

- décidé de nommer Monsieur Yohann Justamond et Madame Carole Fellay en qualité d'enseignants aux écoles primaires